



## CONVENTION

Entre

**Association des producteurs de Viande séchée du Valais IGP**

et

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... NP et Lieu : .....

Nom de la boucherie : .....

Le soussigné s'engage à représenter l'Association des Producteurs de Viande Séchée du Valais IGP et à diffuser le message de l'IGP (mise en évidence du logo + message lié à l'IGP) et à distribuer les prospectus "Viande séchée du Valais IGP" lors de foires ou manifestations hors Valais auquel il participe.

En contrepartie, l'association lui versera un montant de Fr. 75.-- par jour de présence dans ces foires ou manifestations.

Nom de la manifestation et lieu : .....

Date du ..... au .....

Présence individuelle

Regroupement sur un Espace AOC-IGP

Le matériel mis à disposition par l'Association suisse pour la promotion des AOC/IGP et par l'Association des producteurs de viande séchée du Valais IGP qui est utilisé est le suivant :

Brochures d'information

Rotairs avec Corporate Identity IGP

Mini-fanions IGP

Rotairs avec message sur l'IGP

Panneau avec explication de base sur l'AOC et l'IGP et carte suisse des produits enregistrés

Prospectus Viande séchée du Valais IGP

Autres : .....

Le sous-signé s'engage à représenter l'Association des producteurs de Viande séchée du Valais IGP pendant la manifestation mentionnée ci-dessus. Un espace de son stand est consacré pour disposer le matériel promotionnel de l'Association. Les visiteurs sont informés des garanties offertes par le signe IGP.

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**L'Association des producteurs de Viande séchée du Valais IGP**

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

A retourner à : Association des Producteurs de Viande séchée du Valais IGP, Case postale 96  
1964 Conthey